

Systeme de chape légère



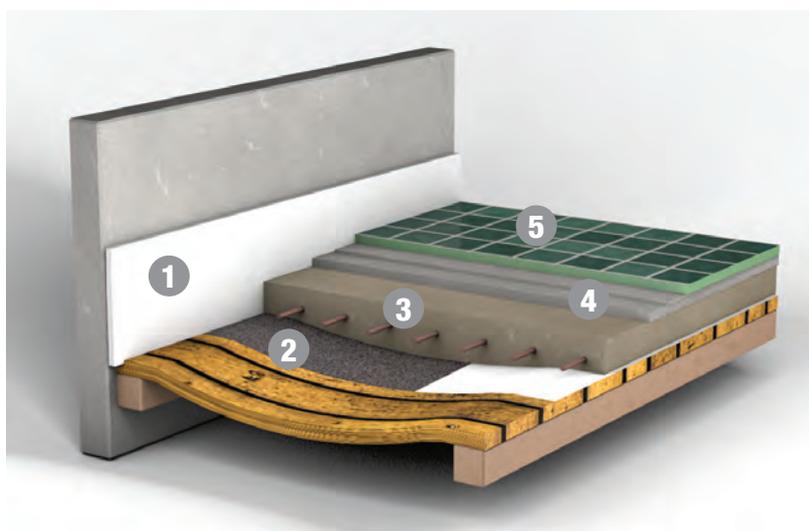
Efimix®

SUPPORTS

> Anciens planchers bois ou maçonnés

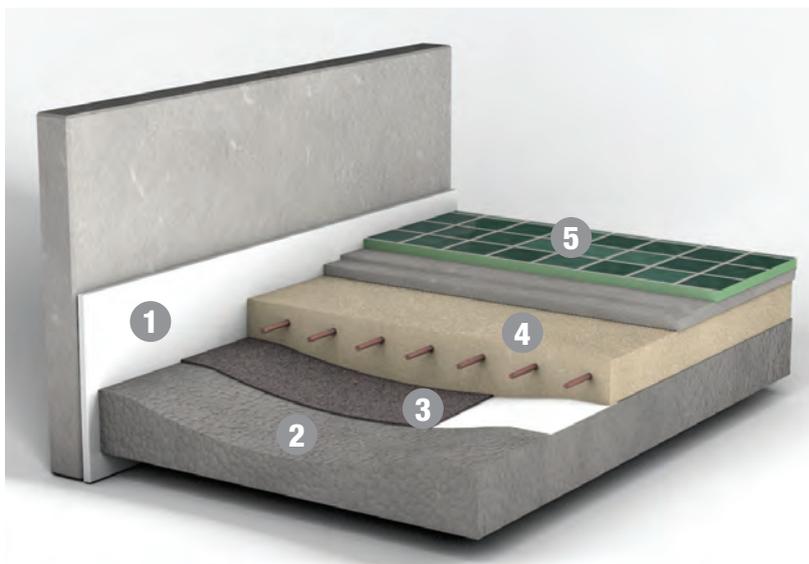
POSE SUR PLANCHER BOIS

- 1 Bande résiliente
- 2 Sous-Couche Acoustique Mince ou film polyéthylène de 150 µm
- 3 Chape armée **Efimix**®
- 4 Mortier-colle C2-S1 et son primaire ou enduit de ragréage P3 et son primaire, selon le revêtement de sol
- 5 Revêtement de sol



POSE SUR SUPPORT BÉTON

- 1 Bande résiliente
- 2 Sous-Couche Acoustique Mince ou film polyéthylène de 150 µm
- 3 Chape armée **Efimix**® (armature facultative sur support béton)
- 4 Mortier-colle C2-S1 et son primaire ou enduit de ragréage P3 et son primaire, selon le revêtement de sol
- 5 Revêtement de sol



Système de ravaillage léger



SUPPORTS

> Anciens planchers bois ou maçonnés

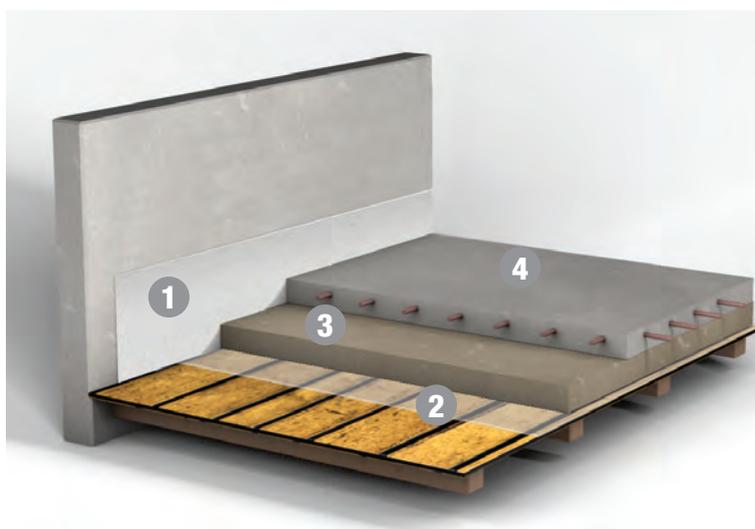


AVANTAGES

- Léger.
- Mélange homogène.
- Jusqu'à 6 fois plus léger qu'un béton traditionnel.

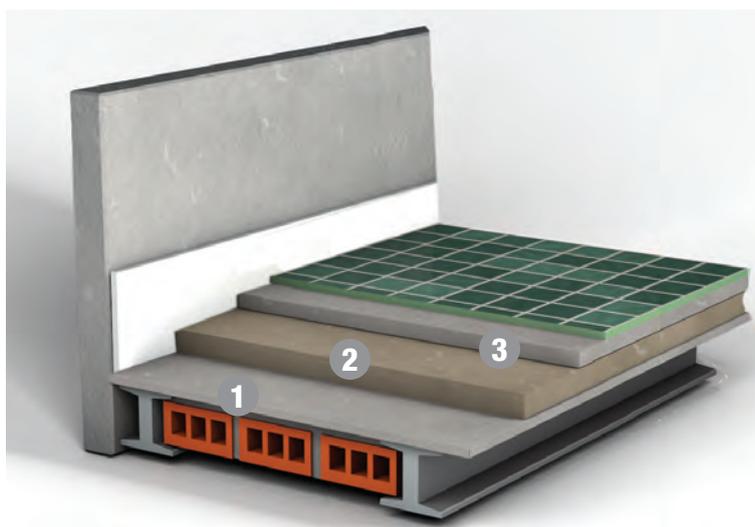
POSE SUR **PLANCHER BOIS**

- 1 Bande résiliente
- 2 Film polyéthylène 150 µm ou Sous-Couche Acoustique mince
- 3 Béton de **Efiperl®** ou **Vermex® L'Original** : épaisseur mini 5 cm, maxi 30 cm
- 4 Chape armée (sur support bois uniquement) d'épaisseur 4 cm. Mailles 50 x 50 mm fil 1,4/1,8 mm à mi-épaisseur



POSE SUR **SUPPORT BÉTON**

- 1 Ancien support
- 2 Béton de **Efiperl®** ou **Vermex® L'Original** : épaisseur mini 5 cm, maxi 30 cm
- 3 Mortier d'épaisseur ≥ 4 cm dosé à 300 kg/m³ (armé ou non si l'ancien support est une dalle de compression)



Étapes de mise en œuvre



1 PRÉPARATION DU SUPPORT

Balayer le support, placer les bandes de relevés le long des murs, des traversées de plancher et des huisseries, puis le film polyéthylène 150 µm ou la sous-couche acoustique mince. Cette étape n'est pas nécessaire lorsque le béton léger est utilisé pour réaliser un ravaillage ou d'un remplissage léger. Mettez en place des cales de niveau.

EFIMIX®

2 PRÉPARATION DU MÉLANGE À LA BÉTONNIÈRE

Incorporer dans la bétonnière et dans l'ordre. Mélanger le tout de façon homogène.



Introduire l'eau.

Ajouter les sacs d'Efimix®.

3 MISE EN PLACE ET LISSAGE



Chape légère.
Sur planchers bois : treillis obligatoire disposé au milieu de la chape (maille 50 x 50 x 1,4/1,8 mm).
Laisser sécher.

Appliquer le béton en une couche de minimum 4 cm et l'égaliser à l'aide d'une règle.

4 FINITION ET RECOUVREMENT



Au minimum 15 jours après la coulée et après vérification du taux d'humidité du béton léger, le revêtement de sol peut être posé et/ou collé :

- directement sur le béton léger à l'aide d'un mortier-colle C2-S1 (carrelage),
- sur un enduit de ragréage classé P3 intermédiaire (moquette, PVC, parquet).

EFIPERL OU VERMEX® L'ORIGINAL

2 PRÉPARATION DU MÉLANGE À LA BÉTONNIÈRE

Incorporer dans la bétonnière et dans l'ordre. Mélanger le tout de façon homogène.



Introduire le ciment.

Ajouter de l'eau et mélanger (barbotine).

Ajouter les sacs de granulats.

3 MISE EN PLACE ET LISSAGE



Pas d'armature dans le ravaillage.

Appliquer le béton en une couche de minimum 5 cm et l'égaliser à l'aide d'une règle.

4 FINITION ET RECOUVREMENT



Mettre en place après séchage :

- de 24 h max., la chape de répartition de 4 cm minimum pour revêtements collés.
- de 48 h mini., le mortier de scellement pour carrelage.

Sur plancher bois, l'ouvrage de recouvrement (chape ou mortier de scellement) sera armé avec un treillis soudé (maille 50 mm x 50 mm x 1,4/1,8 mm).

Besoin de remise à niveau de supports maçonnés ou bois avec une limite de surcharge.

Ravaillage léger recouvert par une chape ou par un carrelage scellé : jusqu'à 6 fois plus léger qu'un béton traditionnel !

Chape légère destinée à recevoir un revêtement : jusqu'à 2 fois plus légère qu'une chape traditionnelle !

Quand une amélioration des propriétés thermiques et acoustiques du sol porteur existant est souhaitée.